

Règlement des courses enfants 2026

COURSE :

3 courses enfants sont organisées :

2,1 km pour les 12-15 ans (Benjamins et Minimes nés entre 2012 et 2015) *départ à 9h00*

1,3 km pour les 10-11 ans (Poussins nés en 2016 et 2017) *départ à 9h20*

Une petite trotte très courte pour les petits (nés en 2018 et après) qui pourront courir accompagnés par un parent. *départ à 9h35*

Une consigne est prévue ainsi que des vestiaires et des douches.

RECOMPENSES :

Une médaille aux arrivants.

SECURITE :

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accident auprès de AIAC.

Un poste de secours de la protection civile de Seine et Marne sera présent sur le site.départ/arrivée.

Pour les mineurs, le certificat médical n'est plus obligatoire.

Par contre nous demanderons l'autorisation écrite des parents dont le lien est présent via la page 'courses enfants' du site internet des foulées. Pour les inscriptions via internet, cela sera demandé automatiquement

INSCRIPTION :

Par internet pour les courses 2,1 km et 1,3 km

Inscription sur place pour la petite trotte. Possibilité aussi pour les deux autres courses.

Les courses enfants sont gratuites.

DROIT A L'IMAGE :

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images sur lesquelles les coureurs peuvent apparaître.

Les coureurs acceptent aussi que leur nom soit mentionné lors de publication des résultats de la course.

RENSEIGNEMENTS : www.courir-cvsvd.com (ou 06 70 14 79 50)

Règlement du 10 km 2026

COURSE :

Ouverte aux licenciés et non licenciés à partir de cadets (nés en 2011 et avant) et limitée à 550 coureurs.

Parcours plat en une boucle de 10 km sur chemins, sous-bois (1 km sur bitume) mais non accessible aux handisports en fauteuil.

Tous les kilomètres sont indiqués. Ravitaillement à 5,8 km et à l'arrivée.

Départ à 10 heures devant le gymnase Colette Besson de CESSON la FORET (avenue de la Zibeline 77240 Cesson)

Une consigne est prévue ainsi que des vestiaires et des douches. Le café est offert avant le départ.

Un parking fléché sera à la disposition des coureurs.

RECOMPENSES :

Coupes aux 3 premiers du classement scratch ainsi qu'au premier de chaque catégorie.

Tee-shirt ou buff aux arrivants.

SECURITE :

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accident, pour les coureurs non licenciés auprès de AIAC.

Un poste de secours de l'UMPS sera présent sur le site.

INSCRIPTION :

Les inscriptions se font via le site internet KLIKEGO dont le lien est sur le site de la course à la page 'inscriptions'.

13 euros (dont 1 euro reversé à l'association les p'tits doudous qui aide les enfants lors de leur hospitalisation)

Pour les licenciés, la licence 2027 sera obligatoire.

Pour les non-licenciés un PPS est obligatoire (voir ci-dessous)

Parcours Prévention Santé à effectuer sur <https://pps.athle.fr/>

Pour les mineurs, l'autorisation parentale est nécessaire.

Pas d'inscriptions sur place

Les dossards seront à retirer avant le départ à partir de 8 heures.

DROIT A L'IMAGE :

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images sur lesquelles les coureurs peuvent apparaître. Les coureurs acceptent aussi que leur nom soit mentionné lors de publication des résultats de la course.

RENSEIGNEMENTS : www.courir-cvds.com (ou 06 70 14 79 50)